SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT
AÉROPORT INTERNATIONAL
TOURS VAL DE LOIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
037-200019123-20230914-CS230914_01_Cho-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2023
Affichage : 18/09/2023

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

A - Identification de l'Acheteur Public

Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement
de l'Aéroport International de Tours Val de Loire
40 rue de l'aéroport
37100 TOURS

B - Objet de la consultation

Délégation de Service Public portant sur l'exploitation de l'aéroport de Tours Val de Loire

C - Déroulement de la consultation.

- Publicité :

L'avis de concession a été envoyé à la publication via le profil acheteur AWS http://www.marches-publics.info/ le 14/11/2022.

Il a été publié:

- Au **B.O.A.M.P.** le 17/11/2022 sous le n° 22-151361
- Au **J.O.U.E.** le 18/11/2022 sous le n° 2022/S 223-641382

Ainsi qu'auprès de :

- **AIR & COSMOS** site internet le 18/11/22 ; papier le 24/11/22
- **La Nouvelle République** site internet le 20/11/22 ; papier le 21/11/22

- Date et heures limites de réception des candidatures : **15 décembre 2022 à 12h00**
- DCE « offres » envoyé le 16/01/2023 AUX CANDIDATS ADMIS
- Date et heures limites de réception des offres : **15 mars 2023 à 12h00**
- Rectificatif publié le 24 février 2023 repoussant la date et heures limites de réception des offres au **22 mars 2023 à 12h00**
- Délai de validité des offres : 180 jours
- Demande de précisions ou de compléments sur la teneur des offres : NON ☒ OUI ☐

D - Composition de la commission

Lors de sa réunion en date du **6 avril 2023** à **14h30,** la commission de délégation de service public était composée comme suit :

C1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Qualité	Titulaire (T) ou Suppléant (S)
Bruno FENET	Président	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
037-200019123-20230914-CS230914_01_Cho-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2023
Affichage : 18/09/2023

Régis SALIC	Membre	T
Betsabée HAAS	Membre	S
Cécile CHEVILLARD	Membre	T

C2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Qualité
Nathalie RAVRAT	Urbaniste – Chargée de développement de la zone aéroportuaire pour le SMADAIT
Hélène BRAJOU	BSH Avocats – Membre du groupement d'AMO
Laurent CREMOUX	C5P – Mandataire du groupement d'AMO
Valentin YUNG	SOGETI – Membre du groupement d'AMO

E - Fonctionnement de la commission

■ **Le quorum est atteint :**

NON ☐ OUI ☒

La commission

☒ peut
☐ ne peut pas valablement délibérer.

F – Décision de la commission

■ Au vu du rapport d'analyse des offres et conformément à l'article L 1411-5 du CGCT, la commission de délégation de service publique décide :

☒ d'organiser des négociations avec les soumissionnaires suivants :

- **EDEIS CONCESSIONS**
- **SEALAR (SOCIETE D'EXPLOITATION ET D'ACTION LOCALE POUR LES AEROPORTS REGIONAUX)**

☒ pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;
☐ pour les motifs mentionnés ci-dessous :

☐ de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
037-200019123-20230914-CS230914_01_Cho-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2023
Affichage : 18/09/2023

■ Résultat des votes :
(Indiquer le nombre de votes de la part des membres de la commission ayant voix délibérative.)

1. Pour : 4
2. Contre : 0
3. Abstention : 0

G - Signature des membres de la commission

(Indiquer dans le tableau ci-dessous les nom et prénom de chacun des membres de la commission présent. Le procès-verbal doit être signé par tous les membres ayant siégé en séance.)

F1 - Membres à voix délibérative :

Nom et prénom	Signature/Présence
Bruno FENET	
Régis SALIC	
Cécile CHEVILLARD	
Betsabéé HAAS	Visio

F2 - Membres à voix consultative :

Nom et prénom	Signature/Présence
Nathalie RAVRAT	
Hélène BRAJOU	En Visio
Laurent CREMOUX	En Visio
Valentin YUNG	En Visio

G - Observations des membres de la commission

Vote à l'unanimité des membres de la commission.
Pas d'observation.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
037-200019123-20230914-CS230914_01_Cho-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 18/09/2023
Affichage : 18/09/2023